

# Français du Monde

Magazine  
bimestriel  
N°155

juin  
2009



Association Démocratique  
des Français à l'Étranger



## Elections 2009 à l'étranger : ombres et lumières

Les élections de juin à l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE) ont démontré une nouvelle avancée de notre association. Nos élus d'Afrique et d'Amérique, qui étaient vingt dans l'ancienne Assemblée, y reviennent à vingt-cinq. C'est une progression de 25% s'ajoutant à la progression équivalente de l'élection de 2006 concernant l'Europe et l'Asie. En trois ans, Français du Monde ADFE, qui a toujours affiché son ancrage à gauche, a vu le nombre de ses élus passer de 46 à 56, soit une progression de plus de 20%. Remercions chaleureusement les électeurs qui nous ont fait confiance, ces Français de l'étranger en nombre croissant qui se retrouvent dans les valeurs que nous défendons et qui savent que nous sommes leurs meilleurs défenseurs.

Il faut dire aussi qu'avec nos 56 élus au total nous franchissons le cap du tiers des membres élus de l'AFE, qui en compte 155. Mais nous savons depuis l'élection présidentielle de 2007 que les Français de l'étranger, contrairement à une idée répandue, votent comme les Français de France et se répartissent donc à peu près également entre gauche et droite. Pourquoi donc ce faible score à l'AFE ?

Les raisons sont certainement multiples mais il faut savoir que le découpage des cir-

conscriptions de l'AFE révèle de très fortes distorsions démographiques. Les Français d'Europe, qui représentent la moitié des Français de l'étranger, ne disposent que de 52 sièges sur 155. Il est vrai qu'ils ont le tort de beaucoup voter à gauche... un élu des Pays-Bas ou d'Italie représente environ 18 000 Français, un élu d'Allemagne du nord ou d'Espagne un peu plus de 14 000, mais il suffit de 7200 Français pour avoir un élu en Allemagne du Sud, de 4500 en Amérique andine, de 4000 en Andorre, de 3300 à Pondichéry, de 2800 à Djibouti, de 2400 au Caire...

Le Conseil constitutionnel, qui se fonde sur le principe d'égalité devant le suffrage, jugerait ce découpage clairement anticonstitutionnel. On nous dit que cette Assemblée n'est que consultative. Mais une assemblée consultative devrait avoir pour première qualité d'être le miroir fidèle de la population qu'elle représente. Et l'AFE élit aussi des sénateurs... Voilà comment, alors que 46% des Français de l'étranger ont voté à gauche en 2007, neuf sénateurs des Français de l'étranger sur douze appartiennent à la majorité présidentielle. Combien de temps nous satisferons-nous d'un tel dispositif ?

François Nicoulaud

## De "nouvelles têtes" à l'Assemblée

Le groupe Français du Monde-ADFE à l'AFE s'enrichit de 16 nouveaux élus.

Découvrez-les avec leur circonscription :



Marc Billon  
Chicago



Brigitte Saiz  
Caracas



Martine Jedidi  
Tunis



Franck Scemama  
Montréal



Daniel Granier  
Bamako



Françoise Mensah  
Lomé



Marc Jamin  
Buenos Aires



Alexandra Beuthin  
Nairobi



Bertrand Rigot-Muller  
Brasilia



Marlène Bach  
Brazzaville



Anne Brunet-Apithy  
Lomé



Bérangère El Anbassi  
Rabat



Corinne Narassiguin  
Washington



Kalliopi Ango-Ela  
Yaoundé



Jean-Daniel Chaoui  
Tananarive



Georges Seilhean  
Libreville

**Bienvenue à tous les élus !**

Liste complète des résultats page 8 et 9

## Sommaire

|  |             |
|--|-------------|
| <b>Actualité</b>                                   | <b>p 3</b>  |
| <i>Elections à l'AFE</i>                           |             |
| <b>Entretien</b>                                   | <b>p 4</b>  |
| <i>avec Patrick Weil</i>                           |             |
| <b>Social</b>                                      | <b>p 6</b>  |
| <i>Personnes handicapées hébergées en Belgique</i> |             |
| <b>FdM pratique</b>                                | <b>p 7</b>  |
| <i>Les journées d'août à Paris</i>                 |             |
| <b>FdM pratique</b>                                | <b>p 8</b>  |
| <i>Résultats des élections à l'AFE</i>             |             |
| <b>FdM pratique</b>                                | <b>p 10</b> |
| <i>Brèves</i>                                      |             |
| <b>Sections</b>                                    | <b>p 11</b> |
| <i>Caraiibes, Rome, Tunisie</i>                    |             |
| <b>Europe</b>                                      | <b>p 12</b> |
| <i>La situation des Roms en Europe</i>             |             |
| <b>Échos du monde</b>                              | <b>p 13</b> |
| <i>Maldives, Hong-Kong</i>                         |             |
| <b>Culture</b>                                     | <b>p 14</b> |
| <b>Europe</b>                                      | <b>p 15</b> |
| <i>Les Européens dans le monde</i>                 |             |



### Français du Monde

Magazine de Français du Monde - Association  
Démocratique des Français à l'Étranger

62 boulevard Garibaldi 75015 Paris - France

tél : 01 43 06 84 45 - télécopie : 01 43 06 08 99

www.francais-du-monde.org - contact@adfe.org

Conception graphique : Myriam Legrand

3 rue Montesquieu, 92600 Asnières - 01 47 93 59 10

Réalisation et impression : Bordessoules

42 av. de Rochefort 17413 St Jean d'Angély Cedex

Directeur de la publication : François Nicoullaud

Rédactrice en chef : Julia Trinson

Comité de rédaction : Christian Boloch, Elisabeth Kervarrec

Relecture : Cybèle Bouteiller

Maquettiste : Isabelle Chardonnet

CPPAP 1010 G 87188 - ISSN02447607

## Les électeurs peu mobilisés pour les élections à l'AFE

79 sièges de conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE) étaient à pourvoir lors des élections du 7 juin dernier, qui concernaient les zones Afrique et Amérique. Malgré un découpage des circonscriptions désavantageux, notre association renforce sa présence à l'Assemblée, avec cinq sièges supplémentaires (à ce sujet, voir l'édito). Un grand regret : la participation, toujours faible, qui nuit à l'Assemblée.

Plusieurs mesures nouvelles avaient été mises en place à la demande des élus eux-mêmes, et notamment de ceux de notre association : inscription automatique sur les listes électorales des nouveaux immatriculés, possibilité de vote électronique, généralisation du vote par correspondance. Pourtant, seuls 69 381 électeurs ont voté sur 346 625 inscrits. Certes, en 2003, 53 345 suffrages seulement avaient été exprimés. Mais il y avait aussi moins d'inscrits sur les listes.

Bien sûr, la participation est variable selon les circonscriptions : 10,47 % dans celle de Washington, 16,26 % dans celle de Montréal, 28,95 % dans celle de Tananarive, 29,7 % dans celle de Nairobi... Mais au total, le pourcentage des votants par rapport aux inscrits a baissé d'une élection à l'autre, passant de 22% à 20%. Ce résultat en demi-teinte est décevant.

Deux constatations, sans attendre :

Le ministère des Affaires étrangères, en interprétant de façon très restrictive les dispositions légales concernant la propagande électorale à l'étranger, a bridé les efforts des candidats pour mobiliser les électeurs, et pénalisé ceux qui ont respecté ses instructions par rapport à ceux qui les ont ignorées.

En outre le Ministère, contrairement à nos demandes et mises en garde répétées, a laissé le champ libre à la collecte massive et indiscriminée des votes par correspondance. D'où en de nombreux endroits des dérives scandaleuses, qui décrédibilisent gravement le vote par correspondance, dont nous aurons pourtant plus que jamais besoin pour les élections futures, notamment celles des députés. Dommage !

Pour les résultats complets des élections, rendez-vous pages 8 et 9.

### Les déceptions du vote électronique



Plus de 8000 personnes avaient fait une demande de code de vote pour pouvoir voter sur Internet après un délai de 24 heures. Pourtant, ce ne sont qu'environ 6000 votes qui ont été exprimés par voie électronique. Un quart des personnes ayant fait la démarche initiale permettant de voter par Internet ne l'a donc finalement pas fait.

Quelles en sont les raisons ? Plate-forme d'accès trop complexe, "bugs", difficultés de connexion, ou alors oublis, décision

de voter autrement, non-compréhension des consignes ?

Les explications sont certainement diverses, mais il est important qu'un dispositif aussi innovant (les élections à l'AFE sont les seules élections françaises où il est possible de voter par Internet) et aussi coûteux fasse l'objet d'un bilan complet.

## Réforme de la naturalisation :

*“Le fait de donner le pouvoir de refuser aux préfets va aboutir au développement de politiques locales.”*

**Premier signataire de la pétition “naturalisations : non à l'arbitraire !” et directeur de recherche au CNRS, Patrick Weil éclaire la réforme de la naturalisation en cours de son regard d'historien... Où l'on apprend qu'un des grands principes républicains est mis à mal, que les procédures se rapprocheront de celles d'avant-guerre et que derrière la révision générale des politiques publiques se cachent des desseins très politiques.**



**Français du Monde : Pouvez-vous nous présenter la réforme de la naturalisation en cours et les dangers qu'elle comporte selon vous ?**

Patrick Weil : Contrairement à ce qui se fait aujourd'hui, les préfets instruiront jusqu'au bout les dossiers de naturalisation. Tous les dossiers qui feront l'objet d'un avis négatif ne seront pas revus systématiquement par les services compétents au niveau central : ils feront juste l'objet d'un sondage pour vérifier qu'il y ait une certaine harmonie dans les décisions. Quand on sait que l'ensemble des préfetures voyaient 40% de leurs décisions négatives rectifiées, tandis que 9% des décisions positives étaient rectifiées dans le sens négatif, on voit bien que le travail d'harmonisation qui était fait au bureau central était très important.

Le fait de donner le pouvoir de refuser aux préfets va aboutir au développement de politiques locales, probablement influencées par la proximité avec la gestion de l'immigration - qui est une autre des compétences des services qui gèrent les naturalisations dans les pré-

fectures. Cela va aboutir à renforcer les inégalités de traitement qui existent déjà, par exemple, au niveau du délai.

**En quoi cette mesure n'est-elle pas seulement une décision touchant à la rationalisation du travail administratif ? Quelles sont ses implications plus profondes ?**

Ce n'est en aucun cas de la rationalisation puisqu'on s'aperçoit que c'est d'abord au niveau des préfetures que les dysfonctionnements se produisent. Vous avez par exemple des gens qui attendent deux ou trois ans pour obtenir un rendez-vous pour la remise d'un dossier vierge et encore deux à trois ans pour le rendu du dossier complété. Si on avait voulu simplifier les procédures, on n'aurait qu'à permettre la récupération du dossier de naturalisation sur Internet. C'eût été une simplification radicale et efficace. Or c'est dans la voie opposée que l'on s'engage.

Tout cela contredit le discours officiel du gouvernement sur le fait qu'il veut favoriser la naturalisation plutôt que le droit de vote des étrangers aux élections locales. En France, on n'incite pas par des campagnes d'information à la naturalisation. Pour être naturalisé, il faut vraiment avoir envie, prendre des renseignements très complexes à obtenir, et surtout prendre ces rendez-vous qui, dans certaines préfetures, ne sont pas obtenus sauf après de longs délais.

Le dossier une fois déposé, il n'y a pas d'automatisme de la naturalisation : il y a des conditions de légalité, il faut avoir le centre de ses ressources en

France, il faut y avoir eu son domicile pendant cinq ans... et ensuite il y a une décision en opportunité. On va considérer s'il y a une assimilation dans la société française, on va faire des tests de langue, de conversation, on va faire parfois des enquêtes fiscales ou des enquêtes de moralité. A la fin, c'est une décision qui porte sur la personnalité d'un individu. C'est une décision d'opportunité, donc le travail d'harmonisation en fonction de critères généraux est très important parce qu'il peut y avoir des pratiques différentes, et la décision peut se révéler très variable selon les préfetures.

**Ce qui est à l'œuvre là, c'est la notion d'égalité de traitement ?**

Exactement.

**Quelles sont les dates-clefs dans les politiques de la nationalité française ?**

Il faut distinguer la nationalité et la naturalisation. La France se caractérise par le fait que la nationalité à la naissance a été attribuée pour la première fois dans l'histoire du monde moderne par la voie de la filiation, en 1803, à la publication de la première partie du code civil. Ensuite, il y a un deuxième tournant, c'est la loi de 1889 qui va rétablir un droit du sol automatique pour les enfants de la troisième génération : les enfants nés en France de parents eux-mêmes nés en France vont se voir attribuer la nationalité française dès la naissance. Enfin, il va y avoir en 1927 une libéralisation de la politique de la naturalisation. Jusqu'alors il fallait dix ans de séjour pour être naturalisé, c'était une procédure assez compliquée. A partir de 1927 on passe à trois ans. Après la deuxième guerre mondiale, on en reviendra à cinq ans. Mais à partir de 1927, sauf l'intermède de Vichy, bien sûr, il y a une assez grande ouverture de la politique de naturalisation.

**De votre point de vue d'historien, estimez-vous que la réforme en cours de la naturalisation pourrait représenter un tournant dans le domaine ?**

C'est un tournant, non pas tellement par rapport à 1927, mais par rapport à ce qui s'était passé avant la seconde guerre mondiale. Jusqu'à celle-ci, les préfets n'étaient pas obligés de renvoyer l'ensemble des dossiers de demande de naturalisation : ils faisaient un tri. Donc, on en revient de facto à une politique à laquelle avait mis fin le gouvernement du Général de Gaulle en 1945.

**Comment en êtes-vous venu à vous intéresser à la thématique de la naturalisation ?**

Je m'y suis d'abord intéressé dans la foulée de mes travaux sur l'immigration. En réaction à des travaux de collègues qui comparaient les politiques de la nationalité française et allemande et en avaient conclu qu'il y avait une opposition "essentielle" entre la France et

l'Allemagne. Je pense notamment à un collègue américain, Rogers Brubaker. Comme j'ai trouvé des archives intéressantes qui montraient le contraire, que l'Allemagne avait emprunté à la France, et puis des documents inédits sur Vichy, j'ai décidé d'écrire ce qui est devenu "Qu'est-ce qu'un Français ?"

**En tant que spécialiste de l'immigration en France, quel regard portez-vous sur l'émigration française vers d'autres pays ?**

C'est un phénomène qui semble-t-il tend à se développer. Du point de vue des droits, la situation des Français à l'étranger évolue dans des directions opposées : ils peuvent transmettre leur nationalité à leurs enfants, ils vont avoir une représentation à l'Assemblée nationale, ... mais en ce qui concerne leurs conjoints, les droits en matière de nationalité ont été réduits puisqu'il leur faut maintenant attendre cinq ans avant de pouvoir effectuer une déclaration qui leur permet sauf opposition de devenir français ou française après un an.

*Propos recueillis par Julia Trinson*

## POUR APPROFONDIR

- Paru en format poche, le livre de Patrick Weil "Qu'est-ce qu'un Français ?" évoque l'histoire de la nationalité française depuis la Révolution française. Un livre accessible et au prix raisonnable. "Qu'est-ce qu'un Français ? Histoire de la nationalité française depuis la Révolution", Paris, Gallimard, Folio histoire, 2005. ISBN : 978-2070426577

- Pour ceux qui voudraient échanger sur ce sujet avec leur entourage, dans un pays non-francophone, l'ouvrage a été traduit en anglais très récemment: "How to Be French : a Nationality in the Making since 1789", Durham, Duke University Press, 2008. ISBN : 13 978-0-8223-4331-8

- Sur Internet : le site de Patrick Weil offre quantité de références et de liens vers la presse, des articles parus dans des revues spécialisées, le texte de conférences et congrès, ... beaucoup sont consultables en ligne. [www.patrick-weil.com](http://www.patrick-weil.com)

## "Droit du sol", une fiction réaliste

Mayotte – île française de l'Océan indien, dans l'archipel des Comores, pas très loin de Madagascar. Dans ce microcosme (200 000 habitants, entre 30 et 50% d'immigrés sans papiers) se concentrent les espoirs de tous ceux qui «partent» : métropolitains avides de changement d'air ou nostalgiques des colonies, clandestins comoriens ou malgaches qui risquent leur vie pour voir des jours meilleurs avec l'espoir, peut-être, d'être naturalisé ou d'avoir des enfants français. Un monde où cruauté et générosité se côtoient, où des professionnels (de la santé, de l'enseignement...) se divisent pour savoir s'ils doivent venir en aide aux clandestins et où les plus faibles sont à la merci de tous.

Charles Masson, médecin spécialiste qui vit dans l'Océan indien, connaît bien la situation mahoraise. Son récit à plusieurs voix est servi par un dessin en noir et blanc dont l'apparente simplicité ne trompe pas : un naufrage de kwassakwassa (les frêles embarcations sur lesquelles les clandestins tentent la traversée), une nuit sans lune qui engloutit l'espoir, la soudaine colère qui envahit ceux qui veulent tout simplement aider ou le bonheur éphémère d'une journée à la plage... Autant d'instantanés et d'émotions traduits par l'image.

Ce livre agit comme un véritable coup de poing, obligeant à réfléchir à des questions aussi complexes que la notion de frontière, la nationalité, l'humanité, les raisons qui nous poussent à partir, l'amour... Des questions qui peuvent pousser à l'action.

"Droit du sol" de Charles Masson, 437 pages, éditions Casterman, Paris, 2009. ISBN : 978-2-203-01968-3

CHARLES MASSON  
**DROIT  
DU SOL**



casterman éditions

## Personnes handicapées hébergées en Belgique : des Français de l'étranger pas comme les autres

**Le récent rapport parlementaire présenté par la députée du Nord Cécile Gallez a mis en lumière un phénomène loin d'être anecdotique : l'hébergement des personnes âgées et handicapées françaises en Belgique.**

Alors que l'hébergement des personnes âgées fait globalement figure de phénomène transfrontalier, celui des personnes handicapées met en lumière toutes les difficultés rencontrées en France par ces personnes et leurs familles. **Deux de nos conseillers à l'AFE pour la Belgique, Francine Bougeon-Maassen et Jean-Jacques Rateau ont suivi de près l'élaboration de ce rapport.**

Difficile d'évaluer le nombre de personnes handicapées françaises accueillies en Belgique : si le nombre d'enfants peut être évalué assez précisément (4 700), les adultes, dont la compétence est répartie entre de nombreux services publics français, ne font l'objet d'aucun chiffre officiel. Le rapport estime qu'au total 6500 personnes handicapées françaises bénéficient d'une prise en charge en Belgique, principalement en Wallonie.

**Le « placement » de personnes handicapées en Belgique a un aspect historique**, remontant à la dissolution des ordres religieux en 1905 : beaucoup d'établissements accueillant les "infirmes" sont alors à caractère religieux et rencontrent des difficultés ; leurs pensionnaires sont donc accueillis par des établissements similaires en Belgique. L'aspect géographique joue aussi : une majorité des personnes handicapées vivant en Belgique est originaire de départements frontaliers.

Mais les raisons de cet accueil en Belgique sont plus variées. En effet, malgré l'importante loi de 2005 "pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées", qui doit offrir la possibilité aux personnes handicapées de choisir leur lieu de vie et leur mode de vie, mal-

gré le plan autisme lancé par le gouvernement en 2008 (dont les moyens financiers restent incertains), malgré l'ouverture régulière de nouvelles places, **la France ne répond pas aux attentes de beaucoup de personnes handicapées et de leurs familles.**

Le manque de places dans les établissements spécialisés français est un des motifs du départ en Belgique de personnes handicapées. Ainsi, en Ile-de-France (deuxième région d'origine des personnes accueillies), la densité de certains départements rend difficile la création de nouveaux établissements et de nouvelles places d'hébergement, tout particulièrement pour certaines catégories de handicap dont une bonne prise en charge nécessite de l'espace (autisme, polyhandicap...)



Autre facteur : les méthodes des établissements belges, souvent très appréciées des familles. Ces dernières sont largement impliquées dans la vie des établissements belges, qui font généralement preuve d'une plus grande souplesse grâce à une législation et une organisation où les critères d'âge, les catégories de handicap, le statut de la personne comptent moins qu'en France. L'approche des établissements belges est également jugée plus pragmatique, s'adaptant aux individus et dosant le médical et l'éducatif en fonction des cas.

**L'autisme et, plus généralement, les troubles envahissants du développement concernent une bonne partie des "placements" en Belgique.** Le rapport qualifie la situation de l'autisme en

France de « catastrophique » : détection tardive du trouble, manque de places, placement de certaines personnes en hôpitaux psychiatriques complètement inadaptés à leurs besoins... Enfin, longtemps abordé sous le seul angle psychiatrique et psychanalytique, l'autisme est maintenant l'objet de querelles de chapelles qui rendent difficile une prise en charge "mixte", mélangeant les approches en fonction des besoins de chaque individu.

Les approches comportementalistes, très développées dans certains pays, en sont à leur "balbutiement" en France. En Belgique, la prise en charge des personnes autistes fait preuve d'une grande continuité, depuis l'enseignement spécial pour les enfants, avec une vision à long terme de l'avenir de chaque individu. L'approche pragmatique des établissements belges - gestion "au cas par cas", pluridisciplinarité - prend toute sa valeur dans une pathologie aussi diversifiée que l'autisme.

**La prise en charge de personnes handicapées françaises en Belgique ne va pas sans problèmes** : le contrôle des établissements par les autorités françaises, la prise en charge financière, les questions rendues plus complexes par la vie à l'étranger (la prise en charge par la sécurité sociale et/ou le département d'origine - liée à la domiciliation en France, la délivrance des cartes d'identité, la gestion des tutelles...).

Le rapport préconise - outre la création de places en France - de trouver des solutions pratiques, où la collaboration entre autorités françaises et belges serait beaucoup renforcée. Enfin, l'essentiel est de respecter le choix des familles et des personnes handicapées : **il n'est pas question de déraciner ceux qui sont installés en Belgique et qui s'y trouvent bien, mais d'offrir à chacun un vrai choix entre les accueils belge et français.**

Julia Trinson

Rapport complet disponible sur [www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/094000074/](http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/094000074/)

# Les journées d'août à Paris

## Jeudi 27 août

Au FIAP, 30 rue Cabanis, 75014 Paris (métro : Glacière)

- 17h - Bureau national

## Vendredi 28 août

Au FIAP, 30 rue Cabanis, 75014 Paris (métro : Glacière)

- 9h30 à 12h30 - Atelier "Animer une section"
- 14h - 17h - Travaux en commissions : "Bilan des élections à l'AFE"  
"Les unions à l'étranger"
- 17h : Conseil d'administration



## Samedi 29 août

A l'UIC, 16 rue Jean Rey 75015 Paris (métro : Bir-Hakeim)

- 9h - 18h : Assemblée générale statutaire  
*Tous les adhérents - à jour de leur cotisation - peuvent participer à l'Assemblée générale.*
- 18h45 - Réunion du nouveau Conseil d'administration  
Election des membres du Bureau national



## Dimanche 30 août

Au FIAP, 30 rue Cabanis, 75014 Paris (métro : Glacière)

- 9h30 - Réunion du Conseil d'administration

Toutes les informations sur [www.francais-du-monde.org](http://www.francais-du-monde.org)  
L'ordre du jour est téléchargeable dans "le coin des adhérents"

### Vous avez un jour de libre pour vous promener à Paris ?

Les collections permanentes des musées de la ville de Paris sont gratuites : musée d'Art moderne, musée Carnavalet, musée Cognacq-Jay, musée de la Vie romantique, hôtel Scheffer-Renan, musée Bourdelle, musée Zadkine, maison de Balzac, mémorial du Maréchal Leclerc et de la Libération - musée Jean Moulin, maison de Victor Hugo (place des Vosges), Petit Palais - musée des Beaux-arts de la Ville de Paris, musée Cernuschi - musée des Arts asiatiques.  
<http://www.paris.fr/portail/Culture/>

# Résultats des élections à l'AFE

## AFRIQUE

| Circonscription de : |   | <i>nb<br/>sièges</i> | Elus (les élus de FdM-ADFE sont écrits en gras) :  |
|----------------------|---|----------------------|--|
| <b>Abidjan</b>       | Côte d'Ivoire, Liberia  | 4                    | élus : Catherine Rechenmann, Jean Conti, Bernard Sadet, Michel Tizon   |
| <b>Alger</b>         | Algérie   | 4                    | <b>FdM-ADFE : Fwad Hasnaoui</b><br>autres élus : Karim Dendene, Jean Donet, Radya Rahal  |
| <b>Bamako</b>        | Burkina-Faso, Mali, Niger   | 3                    | <b>FdM-ADFE : Marie-Hélène Beye, Daniel Granier</b><br>autre élu : Didier Ricci  |
| <b>Brazzaville</b>   | Angola, Congo,<br>Rép. démocratique du Congo  | 3                    | <b>FdM-ADFE : Marlène Bach</b><br>autres élus : Madeleine Katende, Gérard Toupy  |
| <b>Le Caire</b>      | Egypte, Soudan  | 2                    | élus : Renée Blandin, Régine Prato   |
| <b>Dakar</b>         | Cap-Vert, Gambie, Guinée,<br>Guinée-Bissau, Sénégal, Sierra<br>Leone                              | 4                    | <b>FdM-ADFE : Richard Alvarez, Hassan Bahsoun</b><br>autres élus : Jean-Charles Pretet, François Chappellet                    |
| <b>Djibouti</b>      | Djibouti, Erythrée, Ethiopie,<br>Somalie  | 2                    | élus : André Massida, Bruno Dell'Aquila  |
| <b>Johannesburg</b>  | Afrique du Sud, Botswana, Lesotho,<br>Malawi, Mozambique, Namibie,<br>Swaziland, Zambie, Zimbabwe | 1                    | élue : Sophie Ferrand-Hazard   |
| <b>Libreville</b>    | Gabon, Guinée équatoriale,<br>Sao Tomé et Príncipe  | 3                    | <b>FdM-ADFE : Georges Seilhean</b><br>autres élus : Norbert Chalon, Joëlle Valéri  |
| <b>Lomé</b>          | Bénin, Ghana, Nigeria, Togo   | 2                    | <b>FdM-ADFE : Françoise Mensah, Anne Brunet-Apithy</b>   |
| <b>Nairobi</b>       | Burundi, Kenya, Ouganda,<br>Rwanda, Tanzanie  | 2                    | <b>FdM-ADFE : Christine Auclair, Alexandra Beuthin</b>   |
| <b>Nouakchott</b>    | Mauritanie  | 1                    | élu : Joël Pichot  |
| <b>Rabat</b>         | Maroc   | 5                    | <b>FdM-ADFE : Bérangère El Anbassi</b><br>autres élus : Guy Savery, Gilles d'Agescy, Wladimir Chostakoff,<br>Thierry Plantevin |
| <b>Tananarive</b>    | Comores, Madagascar, Maurice,<br>Seychelles   | 4                    | <b>FdM-ADFE : Jean-Daniel Chaoui</b><br>autres élus : Xavier Desplanques, Michel Ducaud, Michelle Malivel                      |
| <b>Tunis</b>         | Libye, Tunisie  | 3                    | <b>FdM-ADFE : Martine Jedidi</b><br>autres élus : Madeleine Bennaceur, Gloria Jeribi   |
| <b>Yaoundé</b>       | Cameroun, Tchad, République<br>centrafricaine   | 4                    | <b>FdM-ADFE : Kalliopi Ango-Ela</b><br>autres élus : Yvon Omnes, Bernard Zipfel, Jean Libioz                                   |

**Attention : ces résultats sont provisoires.  
Les résultats ne seront officiels qu'après parution au Journal Officiel**

**Bravo à tous nos élus, anciens et nouveaux !  
Merci à ceux qui ont quitté l'AFE à la suite de ces élections pour leur dévouement  
durant les six dernières années.**

## De nouveaux élus à votre service en Afrique et en Amérique

| AMÉRIQUE              |  |              |  |
|-----------------------|--|--------------|--|
| Circonscription de :  |  | nb<br>sièges | Elus (les élus FdM-ADFE sont écrits en gras) :   |
| <b>Brasilia</b>       | Brésil, Guyana, Suriname   | 3            | <b>FdM-ADFE : Bertrand Rigot-Muller</b><br>autres élus : Françoise Lindemann, Denis Viala  |
| <b>Buenos Aires</b>   | Argentine, Chili, Paraguay, Uruguay  | 3            | <b>FdM-ADFE : Marc Jamin</b><br>autres élus : Michèle Goupil, Marie-Christine Haritçalde   |
| <b>Caracas</b>        | Bolivie, Colombie, Equateur, Pérou, Vénézuéla  | 3            | <b>FdM-ADFE : Brigitte Saiz</b><br>autres élus : Gabriel Lafaverge, Joël Doglioni  |
| <b>Chicago</b>        | Chicago  | 1            | <b>FdM-ADFE : Marc Billon</b>  |
| <b>Houston</b>        | Houston, La Nouvelle Orléans   | 1            | élu : Damien Regnard   |
| <b>Mexico</b>         | Belize, Costa Rica, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Salvador  | 3            | élus : Gérard Signoret, Geneviève Suberville, Marie-Hélène Pontvianne  |
| <b>Montréal</b>       | Moncton et Halifax, Montréal, Québec   | 5            | <b>FdM-ADFE : Brigitte Sauvage, Franck Scemama</b><br>autres élus : François Lubrina, Georges Mosser, Jeanine de Feydeau de Saint-Christophe |
| <b>Port au Prince</b> | Antigua et Barbuda, Bahamas, Barbade, Cuba, Rép. Dominicaine, Dominique, Grenade, Haïti, Jamaïque, St Christophe et Nievès, Ste Lucie, St Vincent les Grenadine, Trinité et Tobago | 1            | élu : Jacques Marie  |
| <b>San Francisco</b>  | Los Angeles, San Francisco   | 4            | <b>FdM-ADFE : Claude Girault</b><br>autres élus : Jean-Claude Zambelli, Gérard Michon, Franck Barrat   |
| <b>Toronto</b>        | Toronto, Vancouver   | 3            | <b>FdM-ADFE : Dan Brignoli</b><br>autres élus : Jacques Janson, Claire-Marie Jadot   |
| <b>Washington</b>     | Atlanta, Boston, Miami, New-York, Washington   | 5            | <b>FdM-ADFE : Christiane Ciccone, Corinne Narassiguin</b><br>autres élus : Nicole Hirsh, Guy Wildenstein, Richard Ortoli                     |

## Que font les conseillers à l'AFE ?

### Sur le terrain

Les conseillers répondent aux sollicitations des Français de leur circonscription ; il n'est pas rare qu'ils tiennent des permanences pour les recevoir.

Ils sont membres de droit des commissions consulaires des bourses scolaires, des comités consulaires pour la protection et l'action sociale, des comités consulaires pour l'emploi et la formation professionnelle et des comités d'établissement des lycées de l'AEFE de leur circonscription.

Ils sont consultés pour toutes les questions générales concernant la communauté française de leur circonscription.

Enfin, ils occupent un rang protocolaire lors des événements officiels organisés par le consulat ou l'ambassade.

### En déplacement à Paris

Les conseillers siègent tous deux fois par an en séance plénière et les membres du bureau de l'AFE se réunissent deux fois supplémentaires. Ils sont réunis pour évoquer les questions qui peuvent concerner les Français de l'étranger (enseignement, emploi, affaires consulaires, audiovisuel, culture, économie, affaires sociales...) et le développement de la présence française à l'étranger. Ils rencontrent les responsables des mondes administratif et politique qui les gèrent. Ils débattent, expriment des avis qui ont valeur consultative et formulent des vœux.

*Cette liste d'activités n'est pas exhaustive, les conseillers étant amenés à remplir de nombreuses fonctions.*

### Loi de simplification et de clarification du droit et d'allègement des procédures

Publiée au journal officiel le 13 mai dernier, cette loi vise à simplifier les démarches en France dans des domaines extrêmement variés. On y trouve aussi bien l'assouplissement des conditions de vente de biens en indivision que la simplification de la déclaration des décès survenus dans des établissements accueillant des personnes âgées, ou encore la possibilité de dématérialiser les bulletins de paie. Les différents articles de la loi peuvent intéresser les Français de l'étranger quand ils ont des intérêts en France ou s'ils prévoient un retour. Plus particulièrement, l'article 1 introduit la reconnaissance en France des partenariats civils conclus à l'étranger, dans les conditions définies par l'Etat où il a été conclu. Une disposition qui met fin à la situation absurde dans laquelle se trouvaient certains couples, souvent des couples mixtes, qui non seulement ne voyaient pas leur partenariat civil étranger reconnu, mais devaient annuler celui-ci pour conclure un PACS en France.

L'intégralité du texte est disponible sur [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr). Le numéro de la loi est 2009-526.

### Etudiants : prolongation des bourses et maintien en résidence universitaire

A la suite de mouvements sociaux dans les universités, une série de mesures sociales en faveur des étudiants a été présentée. Les étudiants qui ont des examens en juillet ou en septembre se verront verser un mois de bourse supplémentaire, les universités indiquant aux Crous la liste des étudiants concernés afin d'en permettre le versement.

Consulter [www.cnous.fr](http://www.cnous.fr) et [www.etudiant.gouv.fr](http://www.etudiant.gouv.fr)

### ERRATUM

Une imprécision s'est glissée dans l'article «L'Assemblée des Français de l'étranger : vie quotidienne d'une institution et de ses élus» du numéro 154. En effet, l'article précisait "*Le conseiller occupe un rang protocolaire, placé immédiatement après le fonctionnaire appelé à remplacer le chef de poste diplomatique ou le chef de poste consulaire.*" En fait, le texte de loi dit : "*ils prennent place immédiatement après l'agent de carrière appelé à remplacer l'ambassadeur ou immédiatement après le chef de poste consulaire.*"



Sécurité sociale  
Caisse des Français de l'Étranger

## Caisse des Français de l'Étranger

**La CFE ([www.cfe.fr](http://www.cfe.fr)) étoffe ses services en ligne concernant votre santé. Désormais, sont à votre disposition gratuitement : une rubrique action sanitaire et sociale, une rubrique santé prévention et des liens utiles**

### Zoom santé prévention

La CFE met à votre disposition un lien permanent avec la prévention santé partout dans le monde, grâce au site Travel Santé, expert des questions sanitaires liées au voyage.

Sur [www.cfe.fr](http://www.cfe.fr), rubrique santé et prévention, vous retrouverez des informations utiles avant votre départ à l'étranger :

- ④ fiches pays qui vous donnent les informations santé locales,
- ④ actualités sanitaires mises en ligne chaque jour,
- ④ coordonnées des centres de vaccination et services de pathologies infectieuses dans chaque région française, pour y rencontrer des professionnels qui vous conseilleront.

### URGENCE SMS

*Les numéros d'urgence de votre destination sur votre mobile :* Choisissez votre destination, entrez votre n° de mobile, recevez aussitôt les n° d'urgence (Police, Samu, Pompiers, Ambulances) et le n° d'urgence du consulat français).

### Etudiant : vous avez décidé de partir pour l'étranger afin de poursuivre ou de terminer vos études ?

- Lorsque vous quittez la France pour étudier, vous quittez aussi le système de protection sociale français et n'êtes plus couvert par votre caisse de Sécurité sociale.
- Pour les étudiants, la CFE couvre le risque maladie-maternité.
- La CFE permet aux étudiants expatriés, pour un coût très raisonnable, d'avoir la même protection qu'en France. La cotisation est trimestrielle et s'adapte à la durée de votre séjour.
- L'adhésion à la CFE garantit, en plus, la continuité totale avec la sécurité sociale France au départ et au retour évitant les délais de carence.

### Qui peut adhérer ?

Tout étudiant de nationalité française ou ressortissant d'un État membre de l'Espace Économique Européen (y compris la Suisse) précédemment affilié à un régime français de sécurité sociale. Il faut avoir moins de 28 ans au moment de l'adhésion et résider à l'étranger ou dans les TOM. Pour adhérer, il suffit de remplir un bulletin individuel d'adhésion que vous pouvez télécharger sur [www.cfe.fr](http://www.cfe.fr)

publicité

## Campagne aux Caraïbes



Benoît Faucheux à l'école française de Cuba

**Dernier voyage de campagne au mois de mai à Saint-Domingue, Cuba et Haïti pour aller soutenir une équipe de grande classe, menant une campagne d'enfer !**

Benoît Faucheux, titulaire, conseiller technique auprès du ministère haïtien de l'agriculture, Eliane Malebranche, installée et mariée en Haïti, médecin gynécologue, travaillant en particulier auprès du centre de promotion de la femme ouvrière : tous deux sont profon-

dément concernés par l'avenir de la région et proches des Français contribuant d'une façon ou d'une autre au développement de la Caraïbe. En recueillant 43% des suffrages le 7 juin, nos candidats sont passés très près de la victoire, témoignant d'une vivacité nouvelle de la gauche dans la région.

Les trois pays visités, si proches géographiquement, sont pourtant très typés et fort différents.

A Saint-Domingue, on ne peut qu'être ému d'apprendre que l'ambassade de France est installée dans une maison qui a hébergé Christophe Colomb et Hernán Cortés.

Cuba, quel que soit l'angle sous lequel on la regarde, a écrit dans le dernier demi-siècle une page ineffaçable de l'histoire de l'Amérique latine.

Haïti, et ses dix millions d'habitants sur une portion d'île montagneuse de la taille de deux départements français, paraît, mais ce n'est pas nouveau, en proie à des difficultés de développement insurmontables. On ne peut oublier qu'elle a donné naissance à la seule révolte d'esclaves

qui ait jamais triomphé, à une révolution qui a écrasé l'armée de Napoléon ! Révolution conduite par l'un des plus purs héros de l'histoire, Toussaint Louverture, qui écrivait lors de sa capture : "en me renversant, on n'a abattu que le tronc de l'arbre de la liberté des Noirs; il repoussera par les racines, parce qu'elles sont nombreuses et profondes."

Merci à tous ceux qui nous ont accueillis et qui sèment en ce moment les graines préparant le renouveau de l'implantation de notre association dans cette belle région.

François Nicoulaud



Bibliothèque du CCF de Port-au-Prince

## Français du Monde-ADFE Tunisie



La section de Tunisie propose de multiples activités : ateliers loisirs créatifs pour adultes (Cartes 3D, tableaux, origami, cartonnage, scrapbooking, ...), bridge, excursions, soirées cinéma les 1er et 3ème mardi de chaque mois, cours de gymnastique, randonnées, rencontres à thème (notamment : "Identité plurielle et traversée des cultures").

Le 21 juin prochain se tiendra la Fête de la musique avec une tombola, ce sera l'occasion de lever des fonds au profit d'associations à caractère humanitaire et social, tunisiennes et françaises.

Retrouvez toutes les informations sur [www.adfetunisie.org](http://www.adfetunisie.org)

## Français du Monde-ADFE Rome

Le travail lancé l'année passée à l'initiative de Dominique Depriester, conseiller à l'Assemblée des Français de l'Étranger, impliquant l'ensemble des associations françaises de Rome ainsi que le Consulat, débouche sur une première réalisation qui soutiendra les demandeurs d'emploi français du Latium dans leurs recherches. Le service emploi de la chambre de commerce française en Italie (CCFII) a vu en effet ses compétences étendues à Rome. Dorénavant, un conseiller emploi tiendra une permanence au consulat le dernier jeudi de chaque mois pour informer les demandeurs sur les possibilités de formations et d'emploi. Il est également possible d'être accueilli les mercredis après-midi et vendredis matin sur rendez-vous (02 72 53 01).

Il est conseillé aux demandeurs de s'inscrire aussi sur le site du service emploi de la CCFII : [www.job-chambre.it](http://www.job-chambre.it)

## Décorations

Nous adressons toutes nos félicitations à **Sylvette Nicolini** (Français du Monde-ADFE Chicago) et **Marcel Oiknine** (Français du Monde-ADFE Israël) nommés chevaliers dans l'Ordre National du Mérite.

*“De nous tous, ils sont les plus européens.”*

## La situation des Roms en Europe

Prenant pour point de départ cette citation de l'écrivain allemand Günter Grass, *“de nous tous, ils sont les plus européens”*, l'ADFE Autriche a organisé le 4 mai dernier une soirée débat sur la situation des Roms (ou Rroms) dans quelques parties de l'Europe : la France, l'Autriche, mais aussi la Slovaquie, la Serbie et le Kosovo. Au cours des trois mois de préparation de cet événement, les journaux se sont fait l'écho de l'actualité du sujet puisque des assassinats racistes, touchant spécifiquement des Roms, ont eu lieu en République tchèque et en Hongrie. Des maisons ont été incendiées, une véritable flambée de violence anti-Roms s'est fait jour.

Les Roms (parfois appelés à tort Tsiganes) représentent en Europe une population de 10 à 12 millions de personnes. Celles-ci sont aujourd'hui très souvent discriminées ou persécutées, que ce soit dans les pays fondateurs de l'Union européenne ou dans les anciens pays d'Europe centrale ou orientale. Ainsi, en Italie les empreintes digitales des enfants roms sont relevées, rappelant ainsi d'autres périodes sombres de l'histoire européenne. En France, 40% des près de 30 000 expulsés de l'année 2008 étaient des Roms roumains ou bulgares issus des bidonvilles.

**A Sofia, en 2005, à l'initiative de la Banque mondiale et de la Fondation Soros, une “décennie de l'intégration des Roms” avait été inaugurée.** La République tchèque, la Hongrie, la Slovaquie, la Bulgarie, la Roumanie, la Croatie, la Macédoine et la Serbie-

Monténégro, avaient signé une déclaration commune dans laquelle elles s'engageaient “à travailler pour une élimination de la discrimination et du fossé inacceptable qui sépare les Roms du reste de la société”. Un premier sommet européen consacré à la situation des Roms s'est tenu en septembre 2008. Entre 2000 et 2006, l'UE a consacré près de 275 millions d'euros à des projets ciblant spécifiquement la population rom. Le résultat de ces programmes est souvent bien décevant et l'objet de cette conférence était d'allier la présentation de projets concrets et efficaces avec une approche plus générale au niveau des différents pays.

Cette manifestation ne pouvait se réaliser qu'avec des partenaires, roms en premier lieu, mais aussi avec des institutions capables de porter le projet sur le plan logistique et financier. Le président de l'association culturelle des Roms autrichiens (ainsi que du Conseil représentatif du groupe ethnique rom), Rudolf Sarközi, a accepté d'intervenir dans le panel consacré à la situation en Autriche. Il a d'abord rappelé son propre parcours, sa naissance dans un camp de concentration, sa difficile intégration dans une Autriche marquée par les discriminations anti-Roms, sa vie professionnelle entre les chantiers du bâtiment et son emploi comme éboueur pour la ville de Vienne. **En 1992, il a cependant obtenu la reconnaissance de la communauté rom comme minorité ethnique, ce qui s'accompagne, comme il l'a souligné, de droits mais aussi de devoirs.**

Ivan Akimov, qui dirige le groupe d'enfants roms slovaques 'Kesaj Tchave', constituait pendant la manifestation un pont entre la Slovaquie et la France. Le groupe se produit régulièrement en France et – surtout – il a permis le développement de projets similaires dans les bidonvilles fran-

çais où de nombreux Roms, souvent issus de Roumanie, survivent. Bielka Mijoin, chanteuse, a ainsi présenté un de ces projets à Montreuil, en Seine Saint-Denis. Pour parler du Kosovo, c'est Valon Murtezaj, chargé auprès du premier ministre du Kosovo de la question des droits de l'homme, qui est venu spécialement. Après les deux heures de conférence, la discussion s'est prolongée



autour d'un buffet et **une douzaine d'enfants et d'adolescents de Kesaj Tchave ont présenté un spectacle des plus vivants, mêlant danse et musique rom.**

Pour mener à bien ce projet, le premier soutien est venu de l'ambassade de France en Autriche et du nouveau directeur de l'Institut français, Philippe Noble, qui a permis une véritable ouverture de l'Institut sur des questions de société. Le Centre de recherches Félix Kreissler sur les relations franco-autrichiennes de l'Académie diplomatique de Vienne a également répondu présent, acceptant de lancer les invitations, tandis que la Ville de Vienne et la fondation liée à l'Institut de recherches comparatives en sciences sociales ont pour leur part apporté un soutien financier. La salle était comble et le public, très varié, manifestement intéressé par les débats et ravi de la dimension festive de l'évènement.

Jérôme Segal

*Membre du bureau de l'ADFE-Autriche et chercheur à l'institut autrichien de recherches comparatives en sciences sociales, l'ICCR.*



## Visite à Malé, capitale des Maldives

Arrivé le 10 avril à Malé avec mon épouse Lisa, j'ai d'abord eu le plaisir de retrouver les quelques Français qui vivent comme moi dans la région depuis longtemps et que je connais depuis des années. Ces derniers avaient bien fait les choses en annonçant ma visite à la petite communauté française du pays et en organisant une rencontre le samedi 11 avril en fin d'après-midi pour un thé, pays musulman oblige.

Certains avaient fait de longues heures de bateau pour venir jusqu'à la capitale à cette occasion, quelques résidents de longue date notamment. D'autres, ceux qui vivent en ville, avaient pu venir à pied, l'île ne faisant pas plus de deux kilomètres dans sa plus grande largeur. La chose a été plus compliquée pour ceux qui vivent et surtout travaillent sur ce que l'on appelle communément ici les "resorts", les villages de vacances. Ceux-ci sont en effet dispersés parmi les nombreux atolls (avec officiellement 1190 îles) du pays. Venir à Malé demande du temps et surtout l'utilisation d'un hydravion.

Nombreux sont toutefois ceux qui se sont déplacés et l'ambiance chaleureuse a permis de faire plus ample connaissance et d'évoquer les problèmes auxquels certains de nos compatriotes sont confrontés.

Pendant mes cinq jours à Malé, j'ai aussi rencontré notre consul honoraire ainsi que l'équipe qui a constitué récemment une association franco-maldivienne et discuté avec eux de la mise en place de l'Alliance française qui est en cours.



Philippe Fabry, son épouse Lisa et Ismaïl Wafir, Consul honoraire de France aux Maldives

Philippe Fabry (suppléant élu de Paul Graf), Sri Lanka

## "Welcome", 1<sup>er</sup> mai... participatif

"Il faudra bien pourtant que le jour vienne, un jour."  
"We are Workers, not slaves",  
"Statut minimum pour tous les travailleurs".

Sous un ciel azuré et complice, avec un soleil amical et tonifiant, fidèle à sa culture militante fruitée de "force tranquille", Hong Kong a donné toute sa dimension, tout son sens, tout son parfum à la Fête du Muguet en battant le pavé sur le parcours traditionnel courant de Victoria Park à la Maison du gouvernement...



Tel un peuple d'abeilles élaborant le miel de l'univers, une foule imposante, ondoyante, bigarrée a uni, dans une même démarche, un même élan, un même esprit, partis politiques, syndicats, associations, mutuelles, où travailleurs immigrés et migrants occupaient une place de choix...

Véritable mosaïque humaine de couleurs, de langues, de chants, de musiques, d'habits, d'ombrelles, de calligraphies en calligrammes, de banderoles et de... revendications, ce vaste mouvement de masse métissé, maillon de la farandole planétaire, a reflété le visage "un et multiple" du Port parfumé et réaffirmé avec l'éclat du diamant son obstination à travailler en faveur de la promotion d'un monde plus juste, plus solidaire et plus fraternel...

Moment privilégié d'éternité, fleurant bon le muguet universel, 1<sup>er</sup> mai... participatif en partage... équitable avec la présence de l'ensemble de nos structures de gauche ancrées dans notre lilliputienne et engageante île du Levant, où, pour offrir le ton de l'unisson, "le soleil se lève en avant", fières d'avoir accompagné ce souffle enivré d'avenir et emprunté le chemin stimulant des travailleurs, le long duquel, dans un même horizon d'espoir, Orient et Occident ont contracté de prometteuses fiançailles où "une voix dit toujours et l'autre répond oui"...

René Aicardi, conseiller à l'AFE, Hong Kong

### Français du Monde-ADFE Algérie - Avis de décès

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Mohamed Salah Loucif, engagé au sein de la section de Constantine et co-artisan des Espaces culturels francophones constantinois, foudroyé par une crise cardiaque lors d'un séjour à Marseille.

## *Soutenir les droits des couples mixtes... en musique*

A l'initiative du collectif *Les amoureux au ban public*, de nombreux artistes ont contribué à la réalisation d'un disque (CD et DVD) dont le morceau de choix n'est autre que la chanson (presque) éponyme de Georges Brassens. La solidarité des musiciens (Jacques Higelin, Rodolphe Burger, Rokia Traoré, Sandra Nkaké, Petra Magoni...) s'est manifestée très concrètement : non contents de donner de leur temps et de leur talent, ils ont travaillé directement avec des couples concernés qui se sont transformés en chorale et en acteurs pour l'enregistrement et le clip (mis en scène par la réalisatrice Claire Denis).

Le slam initié par l'artiste D' de Kabal mêle les témoignages de différents couples dans une mise en musique émouvante. On y redécouvre les difficultés quotidiennes des couples franco-étrangers victimes de la politique migratoire française et en proie à la suspicion de l'administration.

Le coffret, joliment illustré, est en vente au profit du collectif sur le site de la Cimade au prix de 15 euros (port compris, quelle que soit la destination) : [www.cimade.org/boutique](http://www.cimade.org/boutique)  
Retrouvez le projet sur : [www.amoureuxauban.net/coffret](http://www.amoureuxauban.net/coffret)



## *La chanson française en fait voir de toutes les couleurs aux salles de classe*

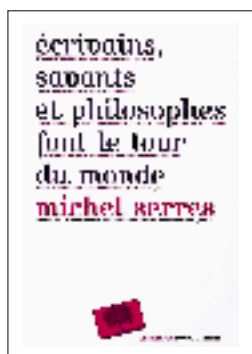


Autour du thème "de toutes les couleurs", la 15ème édition des "enfants de la zique" - opération pilotés par les Francofolies et le CNDP (centre national de documentation pédagogique) - propose gratuitement aux enseignants un support pédagogique pour étudier la chanson française en classe. L'objectif des "enfants de la zique" est de favoriser la découverte de la chanson en classe et d'inciter les enseignants à faire chanter leurs élèves, en particulier dans le cadre de la fête de la musique. Le kit comprend un CD de quinze chansons en plusieurs versions et un livret pédagogique avec paroles, partitions, informations sur l'interprète et pistes de réflexion pluridisciplinaires. Il est complété par un site Internet qui permet d'approfondir l'aspect pédagogique et d'échanger entre eux.

Les chansons proposées sont variées dans leurs styles, leurs interprètes et leurs époques. On y retrouve par exemple "Les Mots bleus" dans les versions de Christophe et d'Alain Bashung, "Peur du noir" de Mademoiselle K, "Le Rouge et le Noir" de Claude Nougaro, "Rouge" de Sanseverino, "L'Amour est un bouquet de violettes" de Luis Mariano...

40 000 exemplaires du livret-CD sont gracieusement mis à disposition des enseignants et des intervenants musicaux en classe. Pour cela, il faut passer par le site [www.francofolies.fr](http://www.francofolies.fr), rubrique "les enfants de la zique".

## *Voyage au coeur des savoirs et des hommes*



**Michel Serres, philosophe des sciences et académicien au parcours atypique, livre un essai qui traduit son inextinguible curiosité pour le monde.**

Ils sont sans doute peu à être à la fois anciens de l'École Navale et de l'École Normale Supérieure, à siéger à l'Académie française tout en enseignant (en français) à l'université de Stanford aux États-Unis, à avoir participé à la réouverture du

Avec "*Écrivains, savants et philosophes font le tour du monde*", il témoigne des "trois voyages" qu'il a accomplis : le voyage autour du monde, le tour des savoirs et le tour des hommes et des cultures. Sous sa plume lyrique, on découvre les similitudes qu'il y a entre des modes de pensée qu'on pourrait croire éloignés. Les frontières qui séparent les peuples dits «premiers» des sociétés occidentales n'en sont pas : nombreux sont nos écrivains, philosophes et scientifiques dont la façon de penser le monde se rapproche tantôt du chamanisme, tantôt du totémisme, et ainsi de suite.

L'humanisme, chez Serres, n'est pas un vain mot et on est loin d'un universalisme "rouleau-compresseur" qui alignerait les cultures.

**Écrivains, savants et philosophes font le tour du monde**  
Michel Serres, Editions Le Pommier, Paris, 2009. 160 pages.  
ISBN: 978-2-7465-0421-9

## Les Européens dans le monde : un quart de siècle d'activité

### Depuis plus de 25 ans, les Européens dans le Monde (EDLM) défendent les droits des expatriés européens.

En 1979, à l'initiative des deux associations belges, un premier Bureau de liaison fut créé avec les associations danoise et néerlandaise. En 1982, Louis Périllier, vice-président de l'ADFE, présida à Paris une conférence constitutive qui décida la création d'une Confédération des associations de résidents à l'étranger de la Communauté européenne (CARECE) association de droit belge dont les statuts ont été adoptés en 1984. Plus tard, elle prit son nom actuel.

Les objectifs des EDLM ont été définis dès la création de l'association :

- promouvoir la coopération internationale entre les associations d'expatriés européens et encourager le développement de telles associations ;
- promouvoir l'étude et la connaissance des droits et devoirs des expatriés européens et se faire, auprès de toute autorité, leur porte-parole et leur défenseur ;
- faire des études et publications et diffuser des informations ;
- structurer dans un réseau la "diaspora" européenne.

Pour atteindre ces objectifs, l'association a participé à de nombreuses réunions, rédigé des rapports, formulé des recommandations. Ayant son siège à Bruxelles, elle est intervenue à plusieurs reprises directement auprès des institutions européennes.

L'éventail des problèmes qui ont été abordés est très vaste : activité professionnelle, séjour, droits sociaux, droit de vote, protection diplomatique et consulaire, pluralité, éducation et culture (enfants d'expatriés). Ces dernières années, une attention particulière a été prêtée aux Européens vivant dans les pays tiers.

L'assemblée générale 2009 s'est tenue à Stockholm à l'invitation de notre association suédoise. Elle a fêté les 25 ans des EDLM, mais aussi, dans la perspective de la Présidence suédoise de l'Union, rappelé sa demande d'une véritable politique commune des Européens résidant hors de leur pays d'origine.

Jean-Claude Siché  
Vice-président des  
Européens dans le Monde

### Les EDLM rassemblent de nombreuses associations européennes.

*Membres effectifs :* Union Francophone des Belges à l'Etranger, Vlamingen in de Wereld, Danes Worldwide (Dansk Samvirke), Españoles en el Mundo, Français du Monde-ADFE, Mission Laïque Française, Association for the Rights of Britons Abroad, Swedes Abroad (Föreningen Svenskar i Världen), Finland Society (Suomi Seura), World Council of Hellenes Abroad, Confederazione degli Italiani nel Mondo, Ireland's Emigrant Advice Network, World Council of Slovaks Living Abroad, Romanian World Council.

*Membres associés :* UK/DK British European Association in Denmark, Cercle européen de Casablanca, Cercle européen de Dubaï.

[www.euromonde.org](http://www.euromonde.org)

### Un "best of" de l'information européenne en ligne

Lancé par un consortium coordonné par *Courrier International* et soutenu financièrement par la Commission européenne, *Presseurop* propose des articles traduits issus de 250 titres de presse du monde entier.

L'hebdomadaire français *Courrier International* n'est pas le seul à proposer des articles de la presse mondiale, traduits, illustrés et mis en forme par sa rédaction : l'italien *Internazionale*, le polonais *Forum* et le portugais *Courrier Internacional* fonctionnent selon le même principe. Avec le site participatif européen *Cafebabel*, les quatre journaux ont créé le consortium qui a donné naissance à *Presseurop*. Ce portail multilingue (10 langues actuellement\*, avec une augmentation progressive vers les 23 langues officielles de l'Union européenne) propose, outre des articles

traduits très récents, des analyses, commentaires et illustrations et offre plusieurs outils interactifs (forums, sondages, ...)

Loin de se cantonner à des articles sur les affaires purement communautaires, le site lancé fin mai touche à des domaines variés : culture, environnement, politique, économie, société, sciences, débat d'idées... Enfin, même si le site a été lancé avec le soutien de la Commission européenne qui souhaite «favoriser, nourrir et accompagner l'affirmation d'un espace public européen de communication, de réflexion et de débat», son indépendance semble garantie ne serait-ce que par l'extrême diversité de ses sources.

[www.presseurop.eu](http://www.presseurop.eu)

\* allemand, anglais, espagnol, français, italien, néerlandais, polonais, portugais, roumain et tchèque

#### Adhésion à l'ADFE-Français du Monde :

Merci de contacter votre section locale.

#### Abonnement à Français du Monde :

16 euros (5 numéros par an)

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : ADFE-FdM  
à envoyer à : ADFE-FdM,  
62 boulevard Garibaldi, 75015 Paris

# PARTEZ EN TOUTE SÉCURITÉ SOCIALE



## Expatriés, pensez à votre Sécurité sociale française !

Si vous travaillez, étudiez  
ou simplement résidez  
à l'étranger, vous avez droit,  
comme tout Français,  
à la Sécurité sociale.  
Caisse d'assurance  
volontaire, la Caisse des  
Français de l'Étranger  
vous protège comme si  
vous étiez en France.

Caisse des Français de l'Étranger  
La Sécurité sociale des expatriés

+ d'informations : 33 1 64 71 90 00  
[www.cfe.fr](http://www.cfe.fr)